

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 FEVRIER 2016 A 20H30

DATE DE CONVOCATION : 22 janvier 2016

DATE D’AFFICHAGE : 11 janvier 2016

PRESENTS : M. POCHON, M.MOULIN, Mme GREHIER, Mme BIEL, adjoints - Mme DAGNICOURT, Mme NICOLE, M. ROUSSEREAU, M.BOUILLON, M.COPIN, M. CHOULER.

ABSENTS EXCUSES : Mme NICOLE, M.BOUILLON, M. ROUSSEREAU.

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence DAGNICOURT

ORDRE DU JOUR : Urbanisme - lancement de l’appel d’offres pour le diagnostic du réseau d’eau potable - Renouvellement des délibérations annuelles – Rapport sur la gestion de l’eau - Divers.

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

1) - URBANISME :

Le 21/01/16 - M. PRABIS Vincent, 66 rue saint André, dépôt d’une déclaration préalable pour remplacement de toutes les menuiseries, création d’un abri de jardin et modification baies et fenêtres. Avis favorable rendu par la commission de l’urbanisme le 30 janvier 2016. Dossier instruit par les bâtiments de France.

Le 30/01/2016 - M. GREHIER Philippe, chemin des Ouches du couchant, dépôt d’une déclaration préalable pour installation d’une petite serre de jardin de 5m² hauteur 1m80. Le dossier sera vu en commission d’urbanisme du 6 février.

2) - LANCEMENT DE L’APPEL D’OFFRES POUR LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D’EAU POTABLE :

M. le maire informe du lancement de l’appel d’offres concernant l’étude du diagnostic du réseau d’eau potable. Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, autorise M. le maire à lancer l’appel d’offres.

3) - RENOUVELLEMENT DES DELIBERATIONS ANNUELLES :

a) Prime personnel communal :

En date du 5/02/1993, le conseil municipal a pris une délibération accordant au personnel communal une prime annuelle payable semestriellement d’une valeur d’un 13^{ème} mois. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, décide, de reconduire cette prime pour 2016.

b) Participation cantine scolaire :

Tarifs au 1^{er} janvier 2016 :

Enfants de Boissy-aux-Cailles :	3,97€ (3,93 en 2015)
Enfants de la Chapelle la Reine :	2,83€ (2,80 en 2015)

La différence de 1,14 € est prise en charge par la commune à 75% : soit par enfant et par repas 0,86€.

Après en avoir délibéré, les membres présents du conseil, décident de reconduire pour l’année 2016 la participation aux frais de cantine.

M. le Maire précise que la somme versée pour l'année 2015 a été de 1481.55€ pour 1743 repas et de 14 enfants concernés.

4) - RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EAU :

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la gestion de l'eau de 2015 (juillet 2014 à juillet 2015) ce rapport sera affiché pendant un mois avec le présent compte rendu et adressé à M. le Préfet.

5) - DIVERS :

Point sur les dossiers en cours :

a) PLU : Présentations du P.A.D.D. (Projet D'aménagement Développement Durable)

- le 7 mars à 9H30 réunion avec les personnes publiques associées et le conseil municipal.
- le 11 mars à 20h30 réunion publique avec habitants de la commune.

b) Convention déneigement :

M. le maire informe que la commune doit passer une convention avec un agriculteur possédant le permis poids lourds pour le déneigement des routes.

c) Schéma de protection du captage :

- Nomination d'un hydrogéologue.
- Cahier des charges pour l'appel d'offres des bureaux d'études.

d) Le Noël 2016 aura lieu le 10 décembre.

e) Le repas des anciens 2017 aura lieu le 5 mars.

f) M. COPIN demande la prolongation du passage piéton entre le 32 et 34 rue de la libération.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30

Le maire,

Patrick POCHON